

Le très honorable sir Robert Borden est né il y a plus d'un siècle dans la petite collectivité rurale de Grand-Pré, en Nouvelle-Écosse, province d'origine de trois des premiers ministres du Canada. On se souvient de lui surtout à titre de premier ministre du Canada au cours de la première Grande Guerre.

On a beaucoup écrit et, sans aucun doute, on écrira encore beaucoup, sur le rôle qu'a joué le Canada durant la première Grande Guerre. Ce fut une des époques les plus critiques de l'histoire canadienne. Depuis la Confédération nous avons réalisé de grands progrès dans la formation d'une nation forte et unie mais jamais notre structure nationale n'avait été soumise à une si dure épreuve et personne ne savait si elle serait en mesure de résister.

Les Canadiens ont eu de la chance d'avoir à leur tête, au cours de ces années difficiles, un homme d'une intégrité incontestable, doué d'un sens aigu du devoir, d'un esprit solidement mûri et d'une exceptionnelle capacité de travail soutenu. Quelles que puissent être les opinions formulées à l'égard des politiques qu'il a menées, il était doué de qualités exceptionnelles et cherchait avec la plus grande sincérité à bien servir son pays.

Sous la direction de sir Robert Borden, le Canada a fourni à la première guerre mondiale une contribution qui lui a valu les louanges et l'admiration de ses alliés. Tout en dirigeant les affaires du Canada, sir Robert a joué un rôle actif au sein du cabinet impérial de guerre à Londres. Tout au long de la guerre il a lutté pour que le Canada ait son mot à dire lors de l'élaboration de la politique alliée et ne soit pas tenu au simple rôle de fournisseur d'hommes et de matériel. Envisageant de haut et en homme d'État le potentiel et l'avenir de notre pays, il s'est efforcé d'encourager ses concitoyens à accepter leurs nouvelles et inévitables responsabilités.

En 1919, sir Robert Borden était le chef de notre délégation plénipotentiaire à la conférence de paix de Paris. Puis, en 1920, il signait le traité de Versailles en qualité de représentant du Canada, sur un pied d'égalité avec les représentants des autres nations alliées. La même année, le Canada était admis comme membre originaire au sein de la Société des Nations.

C'est aussi vers la même époque que sir Robert a réussi à acquérir pour le Canada le droit d'avoir un ministre plénipotentiaire à Washington accrédité par le Roi et nommé sur l'avis du cabinet canadien. Une telle nomination ne fut faite toutefois que plusieurs années plus tard.

Sir Robert a également exprimé l'avis, à la conférence impériale de 1918 sur la guerre, que le Canada devrait trancher lui-même ses questions constitutionnelles. Ceci, on le sait, s'est réalisé ces dernières années.

Dans son livre *Canada in the Commonwealth*, publié après sa retraite, il se réjouissait de la définition des relations entre la Grande-Bretagne et le Dominion que renfermait le rapport Balfour: "des collectivités autonomes au sein de l'Empire britannique, de condition égale, dont aucune n'est subordonnée à une autre dans quelque aspect de ses affaires intérieures ou extérieures, bien qu'elles soient unies par une fidélité commune envers la Couronne et librement associées en tant que membres du Commonwealth des nations britanniques".

"Les dominions ayant recherché et obtenu la condition de nation, écrivait sir Robert, ils ne peuvent reculer devant les responsabilités qu'elle comporte." Aux dernières lignes de son livre, sir Robert Borden exprimait l'espoir que cette liberté au sein de l'unité du Commonwealth "soit un gage de ce qu'on pourra réaliser dans une sphère toujours plus étendue. La société du Commonwealth pourra servir d'exemple à la Société des Nations."

(Texte)

Sir Robert se dépensa au travail avec une telle énergie que même ses vastes ressources physiques s'épuisèrent et qu'il fut forcé, en 1920, de prendre sa retraite. Heureusement, il recouvra bientôt la santé, ce qui lui permit de poursuivre encore plusieurs années sa vie active. J'eus le plaisir de l'entendre en 1929, alors qu'il parlait devant l'Association du Barreau canadien réunie en congrès à Québec. J'ai un vif souvenir de sa personne et de ses paroles à cette occasion. Durant la guerre, on croyait dans certains milieux qu'il ne comprenait pas l'élément canadien d'expression française, ni n'avait de véritable sympathie pour lui. Peut-être, pour cette raison, profita-t-il de l'occasion qui lui était fournie pour traiter, en plein cœur de la province de Québec, dans la ville qu'il appela "ville fondatrice", de l'histoire du Canada à ses débuts. Quand il eut fini de parler, nous ne pouvions plus douter de sa sympathie réelle pour les Canadiens d'expression française. Je me permets de citer quelques phrases par lesquelles il termina son discours.

(Traduction)

Dans l'ensemble, les deux races ont collaboré de façon honorable et salutaire à l'édification des institutions canadiennes et à la mise en valeur de l'héritage dont la Providence a doté la nation canadienne. Les races de la première heure ont et auront toujours leurs caractères distinctifs, mais elles sont, dans leurs origines, bien plus près l'une de l'autre qu'elles ne semblent le penser. Il y